

) médiation (

RÉSOLUTION AMIABLE DE DIFFÉRENDS PERSONNELS OU PROFESSIONNELS



Centre Médiation Sophrologie - Stéphanie Puech Devaux
Pôle santé - 11 place Ampère - 69270 Couzon-Au-Mont-d'Or
06 62 00 42 76

centre.media.sophro@spuechdevaux.com

www.spuechdevaux.com

SIRET 832 754 485 00015

Médiation en milieu professionnel

L'environnement professionnel, parce qu'il suppose une interaction constante avec les autres (entre collègues, avec sa hiérarchie, des partenaires, des usagers ou des clients...), est source de tensions, de différends, voire de conflits ou de stress.

La médiation permet aux personnes d'avancer dans la résolution d'un conflit, en intégrant un cadre protecteur. Elle amène chacun à exprimer sa réalité du conflit (sa vision, ses contraintes, ses émotions...) pour rechercher un accord et établir une relation constructive et apaisée.

Ouvrir un espace de dialogue permettra un accord équilibré évitant les pertes pour chacune des parties.

Le médiateur s'engage à la neutralité, la confidentialité, l'impartialité, au maintien d'échanges non violents et à une recherche d'équité dans les solutions trouvées. Chacun s'engage volontairement dans le processus de médiation.

Stéphanie Puech Devaux, médiatrice diplômée (référéncée Cour d'appel Lyon).